

ARRETE DU CONSEIL COMMUNAL

concernant les tarifs pour l'utilisation du Casino

(Du 26 août 2015)

Le Conseil communal de la Ville du Locle,

Arrête :

Article premier.- Les tarifs pour l'utilisation du Casino se présentent comme suit :

| CASINO | Tarifs Fr. |
|---|-----------------------|
| Location pour conférence, cinéma, dias, assemblée, congrès, cérémonies Forfait séance | 175.- |
| Location pour petits spectacles, concerts, ballets, etc. sans matériel - éclairages spéciaux, y.c. 3h30 régie Forfait séance | 405.- |
| Location pour théâtre, cabarets, music-hall, concerts, ballets, etc., avec décors et éclairages spéciaux, y.c. 6h30 de régie Forfait séance | 675.- |
| Prestations supplémentaires de la régie Heure de régie | 35.- |

Art. 2.- Toute demande de réduction de tarif ou de gratuité est soumise à la décision du Conseil communal.

Art. 3.- Le présent arrêté entre en vigueur au 1^{er} octobre 2015. Il abroge toute disposition antérieure.

Le Locle, le 26 août 2015

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, La vice-chancelière,
D. de la Reussille Y. Dupraz